

Insee Conjoncture

Île-de-France



N° 25

Juin 2019

Bilan économique 2018

L'activité francilienne perd de son élan, mais reste globalement bien orientée en fin d'année

Dossier réalisé en partenariat avec :

[Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision pour les Caf d'Île-de-France \(CTRAD\)](#)

Delphine Guérin, Nadine Pontou
101, rue Nationale - 75013 Paris
www.caf.fr

[Fonds CMU-C](#)

Stéphane Runfola
Tour Onyx - 10, rue Vandrezanne - 75013 Paris
www.cmu.fr

[Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France \(Direccte\)](#)

Benoît Trinquier
19, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers
www.direccte.gouv.fr

[Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France \(DRIEA\)](#)

Philippe Monier
21-23, rue Miollis - 75732 Paris CEDEX 15
www.driaa.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

[Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France \(Driaaf\)](#)

Hassane Boulebnane, Annie Kirthichandra
18, avenue Carnot - 94234 Cachan CEDEX
www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

[Comité régional du tourisme Paris Île-de-France \(CRT Paris Île-de-France\)](#)

Mathieu Belliard
11, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris
www.nouveau-paris-ile-de-france.fr

[Contributions Insee Île-de-France](#)

Boubacar Diallo, Samuel Deheeger
Coordination et relecture : Michèle Debosque

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Avant-propos

L'année économique 2018

Chaque année, la direction régionale de l'Insee Île-de-France publie le bilan économique régional de l'année écoulée. Cet état des lieux retrace les principaux faits et tendances de l'année en s'appuyant sur des données consolidées.

La situation économique de l'Île-de-France est exposée à travers huit chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale qui sont produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont complétées d'une synthèse régionale et d'un chapitre de cadrage sur la conjoncture nationale.

Piloté et coordonné par l'Insee, ce bilan n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organisations partenaires de l'Insee qui y ont contribué par leurs statistiques et leurs analyses. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

La directrice régionale de l'Insee Île-de-France

A handwritten signature in black ink, enclosed within a hand-drawn oval shape. The signature appears to be 'M. Parent'.

Marie-Christine Parent

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale L'activité francilienne perd de son élan, mais reste globalement bien orientée en fin d'année	6
Contexte national L'économie française en ralentissement	7
Emploi La création d'emplois ralentit en 2018, mais reste supérieure à celle de la France	8
Chômage Légère amélioration du marché du travail en 2018	10
Démographie des entreprises 2018, une année record pour la création d'entreprises	12
Agriculture En 2018, une récolte moins volumineuse mais d'excellente qualité	14
Construction Une activité toujours soutenue en 2018 malgré un fléchissement	16
Tourisme 2018, une année exceptionnelle pour la fréquentation touristique	18
Transport En 2018, le transport francilien porté par le trafic aérien et le réseau RATP	20
Bilan social Le nombre d'allocataires du RSA socle et de bénéficiaires de la CMU-C en légère hausse en 2018	22
Définitions	24

Synthèse régionale

L'activité francilienne perd de son élan, mais reste globalement bien orientée en fin d'année

Michèle Debosque, Insee Île-de-France, Services études et diffusion

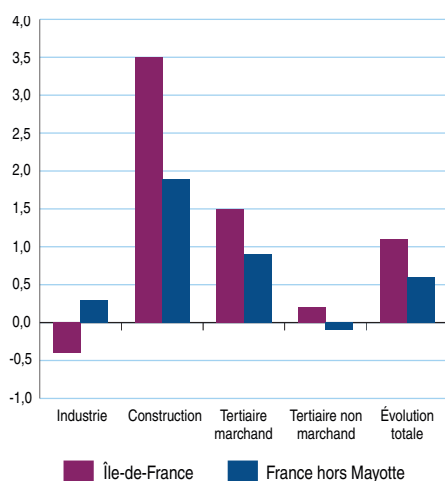
Des créations d'emplois toujours soutenues, un taux de chômage en légère baisse

Avec 64 500 créations nettes en 2018, contre 80 000 en 2017, l'emploi salarié augmente de 1,1 % en Île-de-France contre 0,6 % en France hors Mayotte (figure 1). Malgré un fléchissement par rapport à l'année précédente, l'emploi reste bien orienté, porté par le secteur tertiaire marchand, toujours moteur de l'essor. La construction affiche un rythme de croissance proche de celui de l'an dernier avec de fortes créations d'emplois (+ 10 000) en lien avec le dynamisme des mises en chantier, dues aux chantiers du Grand Paris Express et à la bonne tenue du marché immobilier des logements neufs. Après les fortes hausses des années précédentes, l'intérim ne progresse que légèrement (+ 2,5 %). Cette évolution n'avait pas été aussi modérée depuis 2014.

Au quatrième trimestre 2018, le taux de chômage s'élève à 7,6 % de la population active. Après avoir fortement baissé en 2017, il diminue de 0,1 point en un an

1 Emploi salarié

Évolution annuelle fin 4^e trimestre 2017 (en %)



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

(figure 2), contre 0,2 en France hors Mayotte. Le nombre de demandeurs d'emploi diminue de 0,6 % pour la catégorie A (sans aucune activité), même s'il progresse de 0,4 % pour les catégories A, B, C (immédiatement disponibles). L'année 2018 a été marquée par une forte augmentation du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) des jeunes (+ 19 % en Île-de-France contre + 7 % au niveau national).

Le nombre de foyers allocataires percevant le RSA socle progresse de 2,2 % par rapport à juin 2017. En 2018, cette prestation est versée à 333 400 foyers couvrant 631 500 personnes, soit 5,3 % de la population francilienne.

Année record pour les créations d'entreprises et défaillances en hausse

En 2018, 212 000 entreprises ont été créées en Île-de-France dans les secteurs marchands non agricoles (+ 18,8 % en un an contre + 16,9 % en France entière) : il s'agit du niveau le plus haut depuis 2010. Cette dynamique s'observe dans tous les secteurs et principalement celui du commerce, transport, hébergement et restauration. En 2018, la moitié des créations d'entreprises franciliennes relèvent du statut de micro-entrepreneur. Parallèlement, les défaillances d'entreprises augmentent de 5,3 % en Île-de-France, alors qu'elles continuent de baisser au niveau national (- 1,2 %). En 2018, le nombre de défaillances est le plus important enregistré depuis décembre 2013.

Une activité toujours soutenue dans la construction malgré un fléchissement

Avec 90 500 logements autorisés en 2018, la région concentre toujours près de 20 % des autorisations à l'échelle nationale. Elle dépasse pour la quatrième année consécutive les objectifs de production de la loi Grand Paris, fixés à 70 000 logements. Par rapport à 2017, le nombre de permis de construire diminue cependant

de 7,9 % en Île-de-France. Après le record de 2017, le volume annuel d'ouvertures de chantiers s'élève à 85 000 logements en 2018.

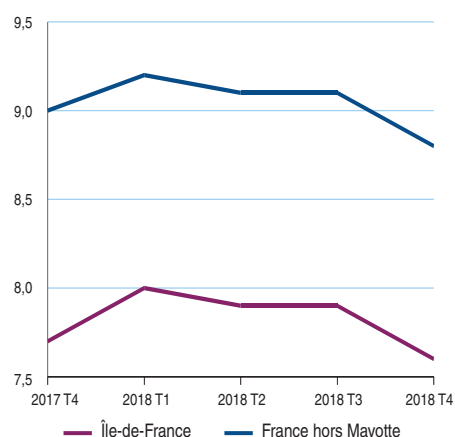
En 2018, les surfaces autorisées de locaux d'activité diminuent également de 7,8 %, après trois années de hausse. En 2018, les réservations de logements neufs en Île-de-France atteignent un niveau record avec 38 800 unités, soit une hausse de 10,1 % par rapport à 2017, contre - 1,9 % en France métropolitaine.

Une année exceptionnelle pour la fréquentation touristique

En 2018, l'économie touristique bénéficie d'une conjoncture favorable, dans la continuité de 2017. Avec 71,8 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière francilienne dépasse celle de 2017 (+ 3,6 %, contre + 5,5 % en France métropolitaine). La part de la clientèle non résidente progresse ainsi de 2,4 points par rapport à 2017, pour atteindre 58,6 % des nuitées. Le retour massif de cette clientèle contribue à soutenir la fréquentation des principaux sites touristiques franciliens. ■

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

En %



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Contexte national

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'esouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au Brexit.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (+ 2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %) (figure 3). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution

depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le

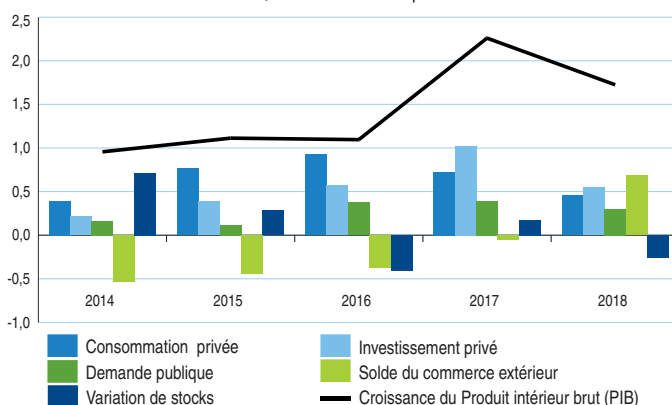
champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4^e trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (figure 4). Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment). ■

3 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB

Variation annuelle du PIB en %, contributions en points

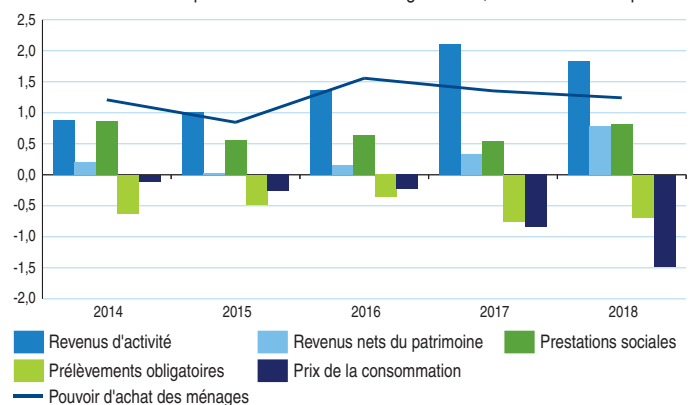


Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

4 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

Variation annuelle du pouvoir d'achat des ménages en %, contributions en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Emploi

La création d'emplois ralentit en 2018, mais reste supérieure à celle de la France

En 2018, l'emploi salarié francilien progresse de 1,1 % par rapport à fin 2017. Malgré un rythme ralenti après une année 2017 exceptionnelle, l'année 2018 est la deuxième la plus créatrice d'emplois depuis la crise de 2008. C'est le secteur tertiaire marchand, notamment les services aux entreprises et l'information et la communication, qui porte cette dynamique, tandis que la croissance des emplois intérimaires faiblit et atteint son plus bas niveau depuis quatre ans. Le nombre d'emplois augmente dans tous les départements, mais plus faiblement en grande couronne.

Samuel Deheeger, Insee Île-de-France, Service études et diffusion

Fin 2018, l'Île-de-France compte près de six millions d'emplois salariés, privés ou publics (*figure 1*). Ce chiffre représente 23,4 % des salariés de France hors Mayotte, une proportion qui augmente régulièrement depuis 2011.

En un an, avec 64 500 emplois supplémentaires, l'emploi salarié francilien a progressé de 1,1 % contre 0,6 % pour la France hors Mayotte. Fin 2018, le secteur tertiaire rassemble 5,2 millions de salariés, dont près de 1,5 million dans le secteur non marchand.

L'emploi toujours soutenu par le secteur tertiaire marchand

Avec 54 000 emplois créés dans la région en 2018, la dynamique du secteur tertiaire marchand est comparable à celle de 2016, après la forte hausse de 2017 (*figure 2*). En un an, la croissance de l'emploi dans ce secteur a été plus rapide en Île-de-France qu'en France hors Mayotte (respectivement + 1,5 % et + 0,9 %).

Les secteurs les plus créateurs d'emplois sont les services aux entreprises (+ 22 300) et l'information-communication (+ 16 400). La progression de l'emploi dans l'hébergement-restauration ralentit (+ 2,1 %) par rapport à 2017, mais reste plus forte que lors des six années précédentes.

L'intérim ne s'accroît que de 2,5 %, après les fortes hausses des années précédentes (*figure 3*). L'évolution n'avait pas été aussi modérée depuis 2014.

Dans la construction, le rythme de croissance est proche de celui de l'année précédente avec près de 10 000 nouveaux postes de travail. Cette situation s'explique par le dynamisme des mises en chantier liées au

Grand Paris Express et à la bonne tenue du marché immobilier, notamment dans le logement neuf. Dans l'industrie, les effectifs se stabilisent (- 0,4 %) après des années de baisse sensible.

L'emploi continue de se concentrer à Paris et en petite couronne

Entre 2017 et 2018, le nombre d'emplois augmente dans tous les départements, mais de façon plus marquée dans la métropole parisienne, à l'exception du Val-de-Marne. La Seine-Saint-Denis reste le département le plus dynamique : la croissance de l'emploi y est toujours soutenue, portée notamment par les projets de construction liés au Grand Paris (*figure 4*). La croissance est

presque aussi soutenue à Paris, grâce aux créations d'emplois dans le secteur tertiaire marchand. Enfin, dans les Hauts-de-Seine, la dynamique est conforme à la moyenne régionale, les créations d'emplois étant portées par le secteur de la construction. Les créations d'emplois sont plus modérées dans les autres départements franciliens, à l'exception du secteur de la construction, en lien avec les grands projets de construction en Île-de-France. Par conséquent, l'emploi continue de se concentrer à Paris et en petite couronne : près de sept emplois sur dix de la région y sont désormais situés. On observe notamment des transferts d'établissements vers le cœur de l'agglomération dans des domaines tels que le nettoyage ou la sécurité. ■

Avertissement

Auparavant, les estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand - hors agriculture et activité des particuliers employeurs - en France métropolitaine. Depuis la publication de juin 2018, le champ des ETE localisées est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié, donc y compris les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, une distinction des emplois « privé » et « public », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Parallèlement, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.

Pour en savoir plus

- Chevrot J., Debosque M., Rabadeux D., Trinquier B., « Un marché du travail dynamique dans une fin d'année globalement bien orientée », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 24, avril 2019.

1 Emploi salarié total par secteurs d'activité (en %)

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2018 T4 (en milliers)		Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2017/2012 ¹	
	Île-de-France	France hors Mayotte	Île-de-France	France hors Mayotte	Île-de-France	France hors Mayotte
Agriculture	5,7	-0,1	1,9	1,0	1,0	1,0
Industrie	435,9	-0,4	0,3	-1,2	-0,8	-0,8
Industrie agro-alimentaire	50,8	0,1	0,4	0,8	0,4	0,4
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	81,6	0,6	0,9	-0,3	-0,6	-0,6
Biens d'équipement	71,1	-0,8	0,1	-1,6	-1,4	-1,4
Matériels de transport	70,3	-1,0	0,1	-1,7	-1,2	-1,2
Autres branches industrielles	162,2	-0,7	0,2	-1,7	-1,1	-1,1
Construction	283,7	3,5	1,9	0,2	-1,4	-1,4
Tertiaire marchand	3 702,5	1,5	0,9	1,2	1,3	1,3
Commerce	708,0	0,1	0,6	0,6	0,4	0,4
Transports	369,2	1,0	1,2	0,3	0,2	0,2
Hébergement-restauration	316,4	2,1	1,8	1,8	1,7	1,7
Information-communication	416,2	4,1	4,3	0,8	1,3	1,3
Services financiers	338,9	0,8	0,4	0,4	0,5	0,5
Services immobiliers	80,5	0,3	-0,7	0,6	0,4	0,4
Services aux entreprises hors intérim	975,6	2,3	2,4	2,0	1,9	1,9
Intérim	130,8	2,5	-3,3	7,3	8,9	8,9
Services aux ménages	366,8	-0,4	-1,0	0,2	-0,2	-0,2
Tertiaire non marchand	1 488,5	0,2	-0,1	0,5	0,6	0,6
Total	5 916,2	1,1	0,6	0,8	0,6	0,6

Données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

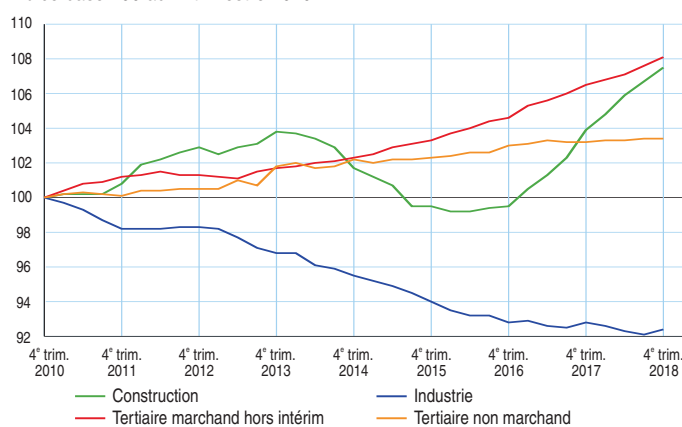
¹ Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité en Île-de-France

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010

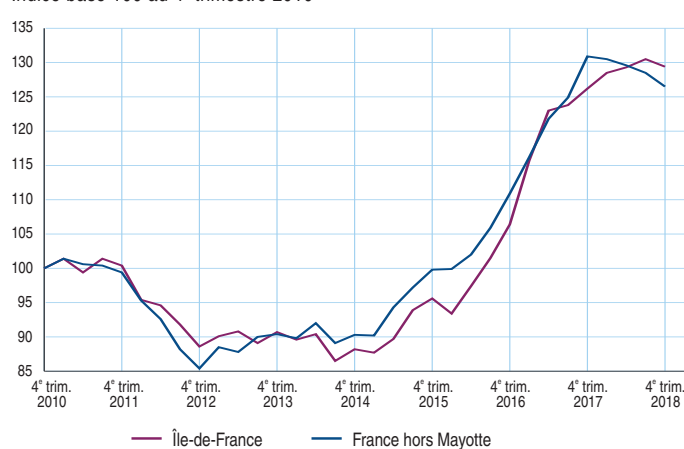


Données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

4 Emploi salarié total par départements et par grands secteurs d'activité en Île-de-France (en %)

	2018 T4 (en milliers)	Glissement annuel						
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total
Paris	1 842,2	ns	-0,2	1,7	2,3	4,5	0,3	1,7
Seine-et-Marne	466,7	ns	-1,1	4,3	0,3	-3,7	0,2	0,4
Yvelines	548,2	ns	1,5	0,7	1,1	1,8	-0,5	0,7
Essonne	456,5	ns	-0,0	4,8	0,4	4,2	-0,3	0,5
Hauts-de-Seine	1 066,6	ns	-2,2	3,3	1,6	3,5	0,2	1,1
Seine-Saint-Denis	620,1	ns	0,2	4,9	2,2	0,7	0,9	1,9
Val-de-Marne	539,3	ns	0,2	4,2	0,1	3,7	-0,6	0,2
Val-d'Oise	376,8	ns	-1,8	3,6	0,2	1,6	0,9	0,5
Île-de-France	5 916,2	-0,1	-0,4	3,5	1,5	2,5	0,2	1,1

Données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

Champ : emploi salarié total ; ns : non significatif.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Chômage

Légère amélioration du marché du travail en 2018

Au quatrième trimestre 2018, le taux de chômage s'élève à 7,6 % en Île-de-France, en baisse de 0,1 point en un an, après une forte baisse enregistrée fin 2017. Au quatrième trimestre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi immédiatement disponibles (catégories A, B et C) et inscrits à Pôle emploi en Île-de-France s'établit à 994 600. Parmi eux, 667 000 demandeurs n'avaient exercé aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi augmente modérément toutes catégories confondues (+ 0,4 %), mais diminue en catégorie A (- 0,6 %).

Benoît Trinquier, Direccte Île-de-France

Au quatrième trimestre 2018, le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A repart légèrement à la baisse (- 0,6 % en un an après + 0,8 % en 2017). En revanche, il demeure en hausse pour les catégories A, B et C (+ 0,4 % après + 2,8 %), sous l'effet de la croissance du nombre de demandeurs ayant exercé une activité réduite (+ 2,6 % en catégories B et C) (*figure 1*). La situation sur le marché du travail est plus favorable au niveau national (- 1,4 % en catégorie A et - 0,2 % en catégories A, B et C).

En un an, le nombre des demandeurs d'emploi diminue seulement dans deux départements, aussi bien pour les catégories A que A, B, C : Paris (respectivement - 2,0 % et - 0,7 %) et le Val-de-Marne (respectivement - 2,4 % et - 0,8 %). À l'inverse, les Hauts-de-Seine enregistrent les plus fortes hausses de demandeurs d'emploi de la région (+ 1,1 % et + 1,9 %).

Amélioration pour les jeunes et les hommes, détérioration pour les seniors, les femmes et les demandeurs de longue durée

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans se poursuit en 2018 au même rythme pour la catégorie A et les catégories A, B et C (respectivement - 1,3 % et - 1,4 %), proche de celui enregistré au niveau national (- 1,8 %). Les jeunes représentent 9,3 % des demandeurs d'emploi en Île-de-France, contre 12,9 % en France. Cet écart peut être lié à la forte

proportion de jeunes qui poursuivent des études longues dans la région.

Plus soutenue qu'en France, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus reste importante en 2018 (+ 3,2 % pour les catégories A, B et C), même si le rythme de croissance de fin d'année est le plus faible depuis 2008. Au total, la part des seniors dans les demandeurs d'emploi est passée de 17,2 % à 26,6 % en dix ans.

Malgré une croissance plus modérée qu'en 2017, l'évolution de la demande d'emploi des femmes (+ 1,2 % en catégories A, B et C) demeure plus soutenue que celle des hommes en 2018.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits depuis plus d'un an, progresse fortement en 2018 (+ 7,5 % contre + 5,1 % en France). Il s'élève à 462 100 au quatrième trimestre 2018 : ils représentent ainsi 46,5 % de la demande

d'emploi globale en catégories A, B et C, contre 43,4 % un an plus tôt.

Taux de chômage en légère baisse

Au quatrième trimestre 2018, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,6 % de la population active en Île-de-France (*figure 2*), inférieur de plus d'un point à celui observé en France (8,8 %). Après la forte baisse en 2017 (- 1,0 point), il est en léger repli par rapport au quatrième trimestre 2017 (- 0,1 point contre - 0,2 point au niveau national) (*figure 3*). Au sein de la région, le taux de chômage varie de 6,5 % dans les Yvelines à 11,3 % en Seine-Saint-Denis. Son évolution en un an est en revanche assez homogène selon les départements. Stable en Seine-et-Marne, dans l'Essonne et dans les Hauts-de-Seine, elle oscille entre - 0,2 point et - 0,1 point dans les autres départements. ■

Politique de l'emploi

En 2018, la politique de l'emploi dans la région se caractérise, comme au niveau national, par une diminution massive des entrées en contrats aidés hors secteur de l'insertion par l'activité économique IAE (- 55 %) et un renforcement des contrats en alternance (+ 18 %) et du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie PACEA (*figure 4*). Les contrats uniques d'insertion du secteur non marchand (CUI-CAE) ont baissé de 40,5 % entre 2017 et 2018 et sont devenus les parcours emploi compétences (PEC). En Île-de-France, les contrats uniques d'insertion dans le secteur marchand (CUI-CIE) se sont terminés en 2018. Le dispositif des emplois d'avenir a pris fin au 1^{er} janvier 2018 ; seuls quelques renouvellements ont eu lieu sur l'année. Enfin, le PACEA, mis en place en 2017 pour accompagner les jeunes vers l'emploi, est en nette augmentation (+ 19 % contre + 7 % au niveau national).

Pour en savoir plus

- Site de la Direccte Île-de-France : <http://idf.directe.gouv.fr>.
- Chevrot J., Debosque M., Rabadeux D., Trinquier B., « Un marché du travail dynamique dans une fin d'année globalement bien orientée », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 24, avril 2019.

1 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2018				Évolution 2018/2017*	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C % de l'ensemble	Catégorie A % de l'ensemble	Catégories A, B, C (en %)	Catégorie A (en %)
Hommes	496 180	340 280	49,9	51,0	-0,3	-1,5
Femmes	498 420	326 740	50,1	49,0	1,2	0,3
Moins de 25 ans	92 140	66 940	9,3	10,0	-1,4	-1,3
25 à 49 ans	638 090	417 380	64,1	62,6	-0,4	-1,4
50 ans ou plus	264 370	182 700	26,6	27,4	3,2	1,5
Inscrits depuis un an ou plus	462 090	nd	46,5	nd	7,5	nd
Île-de-France	994 600	667 020	100,0	100,0	0,4	-0,6
France entière	5 916 700	3 674 400	100,0	100,0	-0,2	-1,4

nd : données non disponibles.

* Évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.

Données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

2 Taux de chômage

En % de la population active

	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4 (p)	Évolution 2018T4 / 2017T4 (en points de %)
Paris	6,9	7,2	7,0	7,0	6,7	-0,2
Seine-et-Marne	7,1	7,4	7,3	7,4	7,1	0,0
Yvelines	6,6	7,0	6,9	6,8	6,5	-0,1
Essonne	6,8	7,2	7,0	7,1	6,8	0,0
Hauts-de-Seine	6,6	7,0	6,9	6,9	6,6	0,0
Seine-Saint-Denis	11,4	11,8	11,6	11,7	11,3	-0,1
Val-de-Marne	7,9	8,2	8,0	8,0	7,7	-0,2
Val-d'Oise	9,1	9,3	9,2	9,3	8,9	-0,2
Île-de-France	7,7	8,0	7,9	7,9	7,6	-0,1
France hors Mayotte	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	-0,2

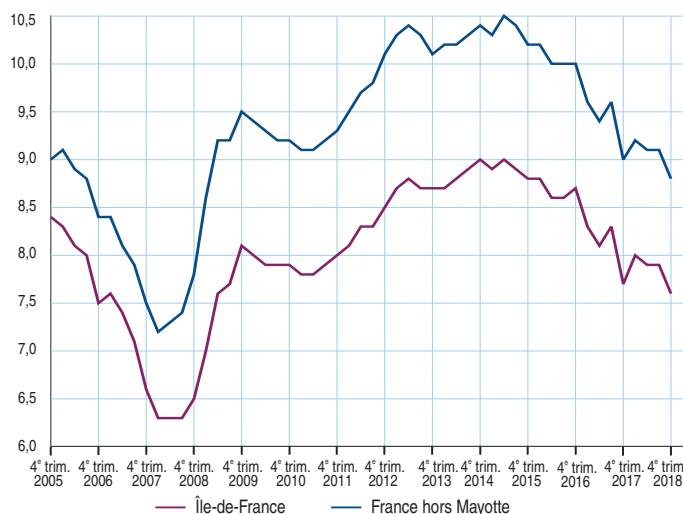
(p) données provisoires.

Données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

En % de la population active



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
Aides à l'emploi	173 055	176 249	1,8
Contrats aidés (1)	56 070	37 904	-32,4
Parcours emploi compétences (PEC, dont contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CIE))	25 211	15 008	-40,5
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	3 654	///	///
Emplois d'avenir	4 453	///	///
Insertion par l'activité économique (IAE) (2)	22 752	22 896	0,6
Contrats en alternance	116 985	138 345	18,3
Contrats d'apprentissage du secteur privé	55 620	69 146	24,3
Contrats de professionnalisation	61 365	69 199	12,8
Accompagnement des jeunes			
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	41 745	49 719	19,1
dont Garantie jeunes	9 779	11 343	16,0

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) Les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

(2) Nombre d'entrées entre décembre n-1 et novembre n.

Champ : Île-de-France, contrats débutés (conventions initiales et renouvellements) en 2017 et 2018 auprès d'employeurs franciliens pour les CUI/PEC et EAV.

Sources : ASP ; I-Milo ; chambres consulaires ; Dares.

Démographie des entreprises

2018, une année record pour la création d'entreprises

En 2018, la création d'entreprises progresse fortement dans tous les départements franciliens, profitant surtout aux micro-entrepreneurs et aux entreprises individuelles classiques. Le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration est le plus dynamique. Cependant, le nombre de défaillances augmente aussi en 2018, alors qu'il avait baissé en 2017.

Boubacar Diallo, Insee Île-de-France, Service études et diffusion

En 2018, 212 000 entreprises sont créées en Île-de-France dans les secteurs marchands non agricoles, soit 33 500 entreprises de plus qu'en 2017. Le nombre total de créations d'entreprises augmente ainsi de 18,8 % en un an (+ 16,9 % au niveau national), une progression inédite depuis 2010. Cet accroissement est essentiellement dû à l'augmentation du nombre de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles classiques. Les créations de sociétés progressent en effet beaucoup plus modérément (+ 3,0 % en 2018, contre + 1,6 % au niveau national). Le rythme des créations d'entreprises continue d'accélérer en Île-de-France depuis 2014, année où ces créations ont renoué avec la croissance.

Le micro-entrepreneuriat attire de nombreux créateurs

En 2018, 113 300 nouveaux micro-entrepreneurs sont enregistrés en Île-de-France, ce qui représente plus de la moitié des créations d'entreprises franciliennes (figure 1). Ces immatriculations progressent très fortement par rapport à 2017 (+ 30,3 %), à un rythme un peu plus soutenu qu'à l'échelle nationale (+ 27,5 %). Ainsi, le nombre de créations atteint son plus haut niveau depuis la mise en place du régime en 2009 et ne cesse de progresser depuis 2016. Le fort engouement pour cette catégorie de création peut notamment s'expliquer par la mise en place de nouveaux dispositifs depuis le 1^{er} janvier 2018, qui prévoit notamment l'augmentation des plafonds de chiffres d'affaires. Ces nouvelles mesures favorisent l'accès au régime fiscal simplifié du micro-entrepreneur, contribuant à modérer le nombre de nouvelles sociétés. Toutefois, les créations d'entreprises individuelles classiques (30 200 dans la région) sont également en forte augmentation, de 21 % par rapport à 2017, au même rythme qu'au niveau national.

Les créations progressent dans tous les secteurs

En 2018, le nombre de créations d'entreprises augmente dans tous les secteurs d'activité, en particulier dans le commerce, transport, hébergement et restauration, avec 15 100 entreprises de plus par rapport à 2017, ainsi que dans les services aux entreprises (13 700 entreprises de plus en un an) (figure 2).

Le dynamisme des créations est à relier à l'intérêt porté pour le statut du micro-entrepreneur (11 000 créations supplémentaires par rapport à 2017 dans chacun de ces deux secteurs). La part des micro-entrepreneurs dans l'ensemble des créations des services aux entreprises représente presque 73 % en 2018. Ceci peut s'expliquer par la prépondérance des activités numériques et récréatives dans ce secteur en Île-de-France, qui se prête bien à ce type de régime.

Le secteur de la construction poursuit sa dynamique (+ 13 900 créations), porté par les entrepreneurs individuels (+ 30,3 % par rapport à 2017) et les micro-entrepreneurs (+ 16,4 % en un an). Dans l'industrie, bien qu'il soit faible dans l'absolu (4 800 entreprises), le nombre de créations a progressé de 13,8 %.

Davantage de créations dans tous les départements

En 2018, les créations d'entreprises progressent dans tous les départements franciliens, mais de façon plus marquée dans le

Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne où les évolutions sont largement supérieures à la moyenne régionale. Les créations d'entreprises sont un peu plus modérées à Paris, en Seine-et-Marne et dans les Hauts-de-Seine (figure 3). Cependant, en volume, Paris concentre un créateur sur trois, avec 69 700 entreprises créées en 2018.

Le nombre de créations dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration progresse fortement dans tous les départements, surtout dans le Val-d'Oise, le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. Cette augmentation est essentiellement due aux transports, qui représentent presque la moitié des nouvelles créations du secteur.

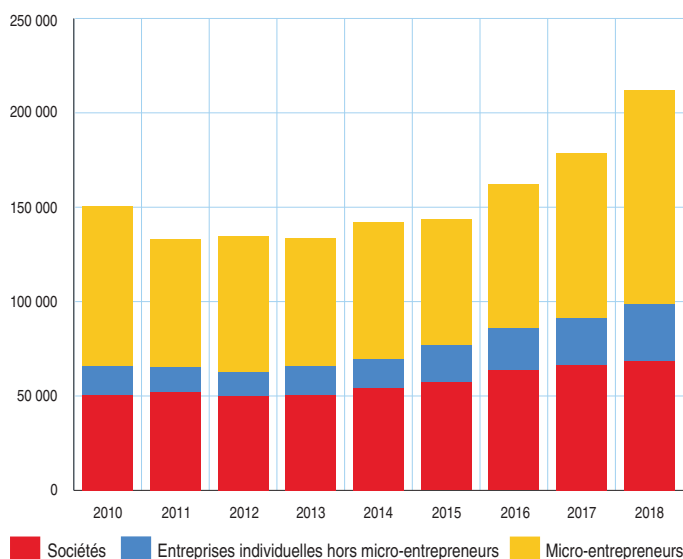
Hausse des défaillances d'entreprises

En 2018, 12 000 défaillances d'entreprises ont eu lieu en Île-de-France. Ce nombre repart à la hausse (+ 5,3 % par rapport à 2017) après deux années de baisse, tandis qu'au niveau national cette diminution se poursuit (- 1,2 %) malgré une progression des défaillances au second semestre (figure 4). Le niveau atteint reste cependant inférieur au point le plus haut de mi-2016. Hors industrie, la hausse des défaillances de la région concerne tous les secteurs d'activité, surtout celui des services aux particuliers (+ 10,3 %), le commerce, transport, hébergement et restauration (+ 8,5 %) et, dans une moindre mesure, les services aux entreprises (+ 7,4 %) (figure 5). ■

Pour en savoir plus

- Gourdon H., « Les créations d'entreprises en 2018 : en forte hausse, portées par les immatriculations de micro-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1734, janvier 2019.

1 Créations d'entreprises dans la région Île-de-France



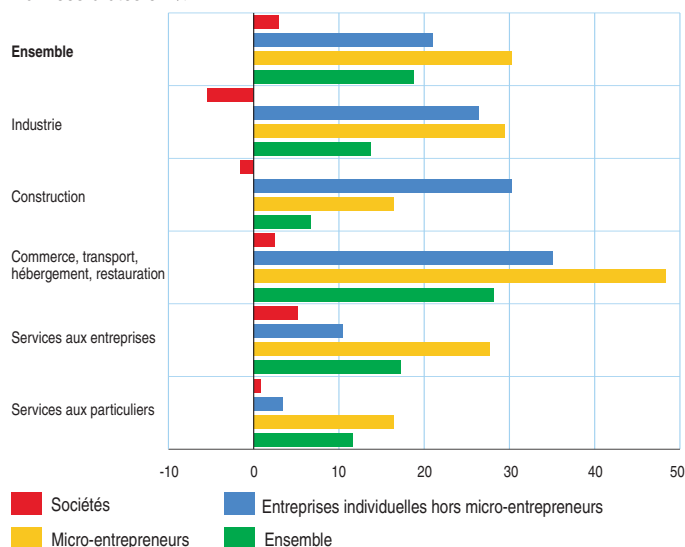
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2017 et 2018 dans la région Île-de-France

Données brutes en %



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Créations d'entreprises par département

Données brutes en %

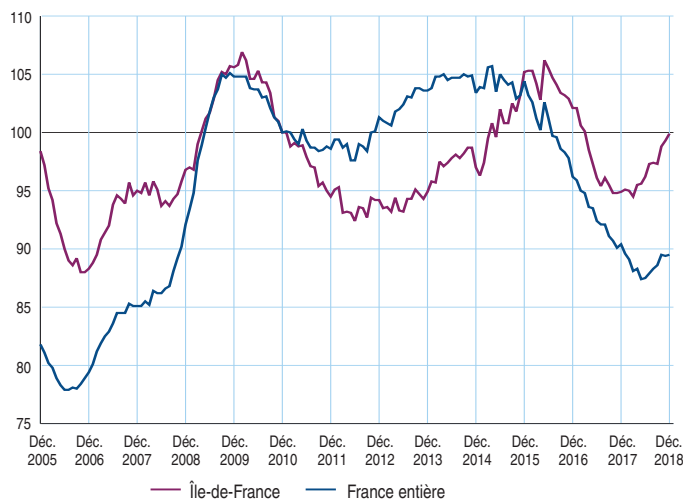
Département	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime de micro-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	
Paris	5,2	7,8	19,7	69 699	12,5			
Seine-et-Marne	-3,1	12,5	31,8	14 200	15,8			
Yvelines	1,1	43,9	26,8	17 301	19,9			
Essonne	0,3	38,6	31,3	14 350	21,6			
Hauts-de-Seine	1,6	23,5	26,9	29 728	17,6			
Seine-Saint-Denis	0,9	19,4	51,0	28 610	26,7			
Val-de-Marne	1,4	34,7	36,6	21 667	24,6			
Val-d'Oise	9,2	25,2	47,8	16 494	29,2			
Île-de-France	3,0	21,0	30,3	212 049	18,8			
France entière	1,6	20,0	27,5	691 283	16,9			

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution des défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2010

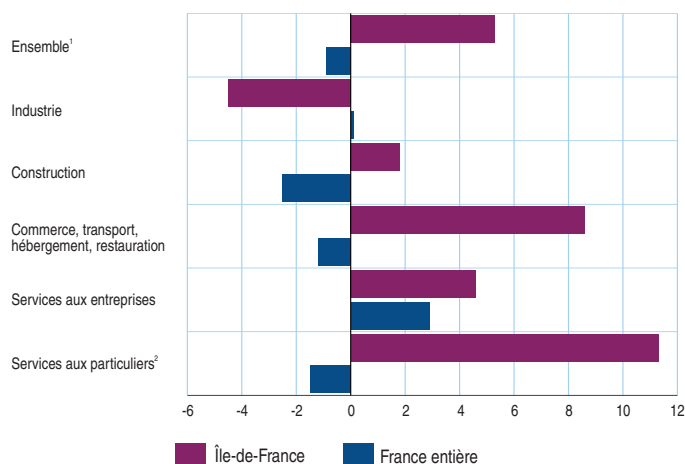


Données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2017 et 2018

En %



¹ Y compris agriculture.

² Hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019).

Agriculture

En 2018, une récolte moins volumineuse mais d'excellente qualité

En 2018, les récoltes franciliennes des grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux et betteraves) sont inférieures aux moyennes quinquennales en raison des nombreux aléas climatiques de l'année (inondations en janvier, sécheresse estivale). La valeur de la production agricole régionale augmenterait toutefois légèrement sous l'effet de la hausse des prix des céréales qui compenserait la baisse des volumes.

Annie Kirthichandra, Hassane Boulebane, Driaaf Île-de-France

Après une mauvaise année 2016 suivie d'une excellente année 2017, la récolte de céréales retrouve un niveau relativement proche de sa moyenne quinquennale en 2018. Elle s'élève à 2,7 millions de tonnes en Île-de-France, soit 4 % de moins que la moyenne sur la période 2013-2017 (figure 1). En France métropolitaine, la baisse est de 7 %. La production francilienne de céréales représente 4 % de la production nationale.

Un retour à la normale pour la récolte de blé tendre

En Île-de-France, la récolte de blé tendre retrouve sa moyenne quinquennale avec un rendement de 77 quintaux par hectare. Cette production n'a pas été trop affectée par les fortes chaleurs de juin au moment du remplissage des grains. Les rendements, hétérogènes selon la nature des sols, sont

globalement d'un bon niveau. De plus, la qualité du blé tendre d'Île-de-France est excellente en 2018, avec notamment de très bons taux de protéines.

La production d'orge dépasse de 9 % la moyenne quinquennale en raison de la hausse des surfaces cultivées (+ 11 %).

La production de maïs diminue de 16 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années sous l'effet d'une baisse conjuguée des surfaces (- 4 %) et des rendements (- 12 %), ceux-ci ayant été pénalisés par la sécheresse ayant sévi de mi-juin à fin octobre, couplée à la canicule de juillet-août.

Une production de protéagineux en chute

La production de protéagineux se situe 42 % au-dessous de sa moyenne quinquennale. Les situations sont toutefois contras-

tées selon les cultures. Les volumes récoltés de pois sont dans la moyenne quinquennale, contrairement à ceux de féveroles qui chutent de 73 % en raison de la très forte diminution des surfaces (- 69 %) et de la régression des rendements (- 10 %), ceux-ci ayant pâti des fortes chaleurs au moment de la floraison. Quant aux oléagineux, la production de colza est inférieure de 5 % à la moyenne quinquennale du fait de la baisse des rendements, les surfaces ayant légèrement augmenté (figure 2).

Une production betteravière proche de la moyenne quinquennale

La production de 3,6 millions de tonnes de betteraves est inférieure de 3 % à sa moyenne quinquennale en raison de la chute des rendements (- 16 %) due aux fortes chaleurs combinées à l'absence de pluies en automne. Les surfaces sont restées au même niveau élevé pour la deuxième année consécutive après la fin des quotas betteraviers, à + 15 % au-dessus de la moyenne quinquennale.

Une valeur de la production agricole régionale en légère hausse

Les rendements décevants constatés en 2018 sont compensés par une hausse importante des prix des céréales. Les deux facteurs devraient en grande partie se neutraliser et conduire à une augmentation limitée de la valorisation de la production des exploitations céréalières (figures 3 et 4). ■

Le RICA fête ses 50 ans

Le réseau d'information comptable agricole (RICA) est une enquête statistique européenne réalisée en France depuis 1968. Elle a pour rôle de mesurer les revenus agricoles européens et d'analyser le fonctionnement économique des exploitations dans un objectif d'accompagnement et de suivi de la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC).

Une analyse approfondie a été conduite en 2018 sur la période 2000-2016 pour les exploitations de grandes cultures en Île-de-France. Elle a mis en évidence la forte exposition des résultats aux fluctuations des marchés mondiaux ainsi que la dégradation de la compétitivité. Ainsi, le résultat courant avant impôt (RCAI) moyen par hectare (ha) est passé de 325 euros/ha pour la période 2000-2006 à 559 euros/ha pour la période 2007-2013, soit une hausse de 70 % à la faveur de prix agricoles élevés. Il est ensuite revenu au niveau initial de 325 euros/ha en 2014-2015 (montants en euros constants 2016). Ce recul s'explique par la baisse des prix agricoles, mais aussi par une perte de compétitivité, conséquence d'une part de la baisse des subventions publiques (- 30 %) et d'autre part de l'augmentation tendancielle (de l'ordre de 25 à 30 %) des charges d'exploitation (intrants, amortissements, services et frais de personnel).

Pour en savoir plus

- Site de la Driaaf Île-de-France : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Donnees-economiques-agricoles>
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable>

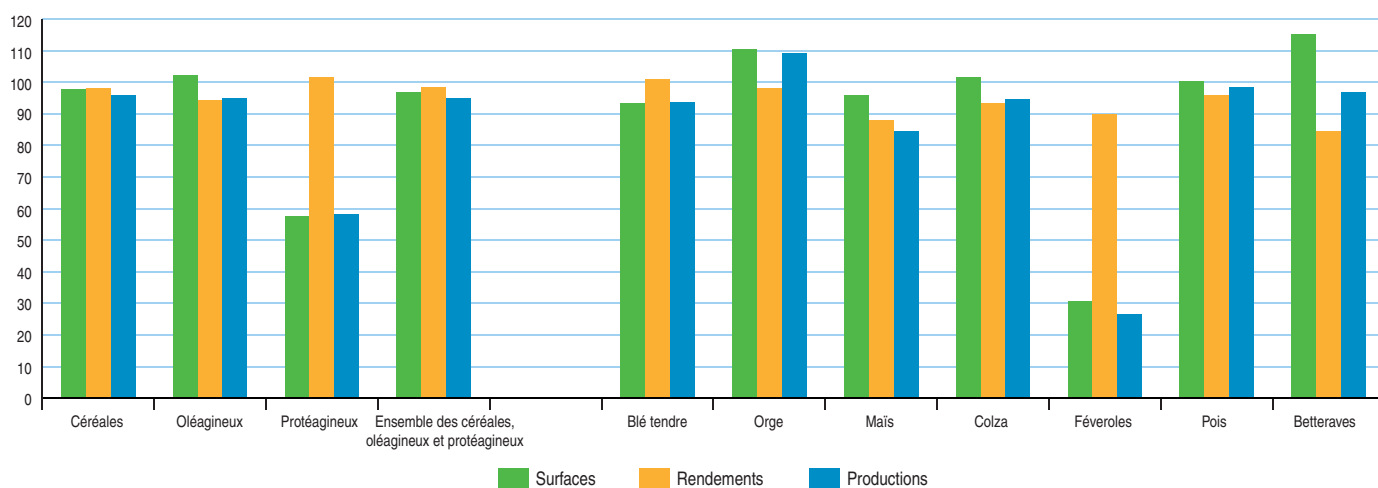
1 Les principales grandes cultures en Île-de-France

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2018	Évolution 2018/ moyenne 2013 à 2017 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018	Évolution 2018/ moyenne 2013 à 2017 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018	Évolution 2018/ moyenne 2013 à 2017 (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)
Céréales, dont :	355 755	-2,3	-1,4	75	-2,0	-7,0	2 672 874	-4,1	-8,1
Blé tendre	220 430	-6,6	-3,6	77	0,9	-3,9	1 687 577	-6,4	-7,8
Orge d'hiver	43 735	1,9	-6,7	71	-3,5	-5,8	311 528	-0,5	-11,9
Orge de printemps	43 870	20,9	5,1	67	0,9	-4,4	295 403	22,0	1,0
Total orge	87 605	10,6	-1,1	69	-1,9	-5,3	606 931	9,3	-6,0
Maïs-grain	38 775	-4,1	15,1	83	-11,9	-24,9	322 678	-15,6	-13,4
Oléagineux, dont :	81 980	2,1	4,4	34	-5,8	-16,5	274 790	-5,0	-14,1
Colza	78 800	1,7	3,5	34	-6,7	-17,3	266 560	-5,5	-14,9
Protéagineux, dont :	11 270	-42,3	-30,3	35	1,6	-6,9	39 043	-41,9	-35,8
Féveroles	3 655	-69,3	-53,1	28	-10,2	-8,9	10 058	-73,3	-58,1
Pois	7 615	0,4	-8,9	38	-4,1	-13,7	28 985	-1,4	-21,2
Betteraves industrielles	49 505	15,2	-0,3	719	-15,5	-22,2	3 558 810	-3,0	-22,4

Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agreste, Statistique agricole annuelle.

2 Récolte 2018 en Île-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2013-2017

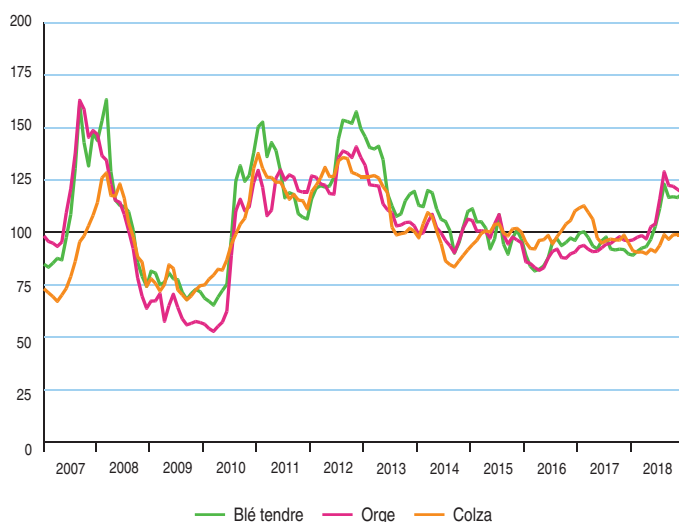
Indice 100 = même valeur que la moyenne quinquennale 2013-2017



Source : Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle.

3 Évolution des prix des produits agricoles à la production

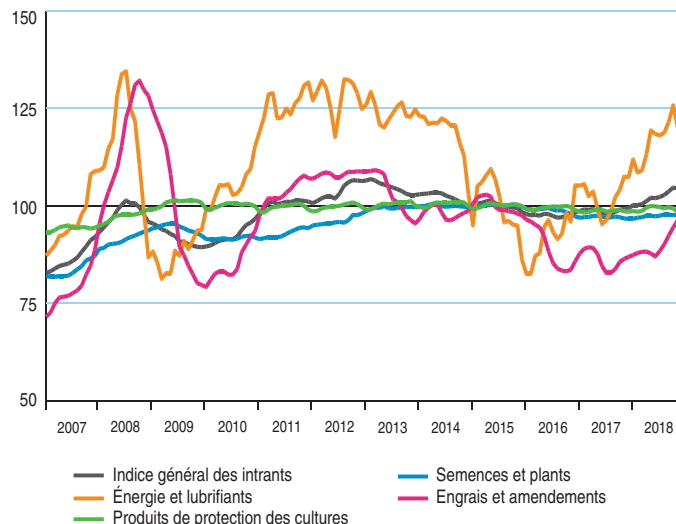
Indice base 100 en 2015



Source : Insee, indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap).

4 Évolution des prix des intrants

Indice base 100 en 2015



Sources : Agreste, Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

Construction

Une activité toujours soutenue en 2018 malgré un fléchissement

Pour la première fois depuis quatre ans, les autorisations délivrées pour la construction de logements et locaux non résidentiels diminuent en 2018. Le volume des mises en chantier, stable cette année, pourrait s'en ressentir dès 2019. Cependant, le marché de l'immobilier reste dynamique, à l'image des transactions dans les logements neufs, qui enregistrent un niveau record en 2018.

Philippe Monier, DRIEA

Après quatre années d'augmentation soutenue, la dynamique francilienne de construction de logements fléchit en 2018 avec une baisse de 7,9 % des autorisations (*figure 1*). Avec 90 500 logements autorisés en 2018, la région concentre toujours près de 20 % des autorisations à l'échelle nationale et dépasse pour la quatrième année consécutive les objectifs de production de la loi Grand Paris, fixée à 70 000 logements. Par rapport à 2017, les évolutions diffèrent fortement selon les départements : de -25 % dans le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne à +14,5 % dans les Hauts-de-Seine (*figure 2*).

Légère baisse des surfaces autorisées de locaux d'activité

En 2018, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels diminuent également de 7,8 % en Île-de-France après trois années de hausse (*figure 3*). Avec près de 5 millions de m² (13,7 % des surfaces autorisées en France), elles demeurent néanmoins à un niveau parmi les plus élevés depuis 2008.

Avertissement

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer, dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle (date effective de l'autorisation ou date de la mise en chantier). Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Hors période de crise, les surfaces autorisées des locaux de service public restent les plus stables, avec 1,2 million de m² en 2018 (+0,9 %). Elles représentent le quart des surfaces régionales de locaux autorisés. Les surfaces autorisées de bureaux poursuivent leur remontée depuis 2015 (+12,7 % en 2018) et atteignent 1,6 million de m², presque le niveau maximum de la décennie. Trois m² de bureaux autorisés sur dix en France le sont dans la région. La surface d'entrepôts autorisée (700 000 m²), en baisse de 43,7 % après une année 2017 exceptionnelle, demeure l'une des plus importantes depuis 2000. Néanmoins, la place de l'Île-de-France tend à se réduire (11,2 % des surfaces nationales). Ces trois segments représentent 70 % des surfaces autorisées dans la région contre 48 % en France métropolitaine.

Stabilisation à un niveau élevé du nombre de logements mis en chantier

Après le record de 2017, le volume des ouvertures de chantier estimées (*Avertissement*) se stabilise à près de 85 000 logements. Il augmente en grande couronne (+5,4 %) mais diminue à Paris et en petite couronne (-5,7 % en moyenne).

En 2017, les surfaces de locaux d'activité mis en chantier progressent de 50 % et

retrouvent les niveaux d'avant 2008 (près de 4 millions de m²). La production francilienne représente 16 % de la production nationale, en hausse de 6,4 %.

Niveau record des transactions dans l'immobilier neuf francilien

En hausse de 10,1 % en 2018 (*figure 4*), les réservations en Île-de-France atteignent un niveau record avec des ventes de 38 800 logements neufs. Elles représentent 30 % des transactions enregistrées en France métropolitaine, qui baissent de 1,9 % au niveau national. Les ventes d'appartements (95 % des transactions régionales) et de maisons augmentent dans des proportions similaires. Le prix moyen au m² des appartements neufs (+1,3 % en 2018) atteint 4 812 euros/m², près de 20 % de plus qu'en moyenne nationale. Ce différentiel de prix s'est cependant réduit : il était de plus de 30 % il y a 15 ans. De même, pour les maisons individuelles, dont le prix moyen s'établit à 332 700 euros, le différentiel atteint 26 % contre 40 % il y a 15 ans (*figure 5*).

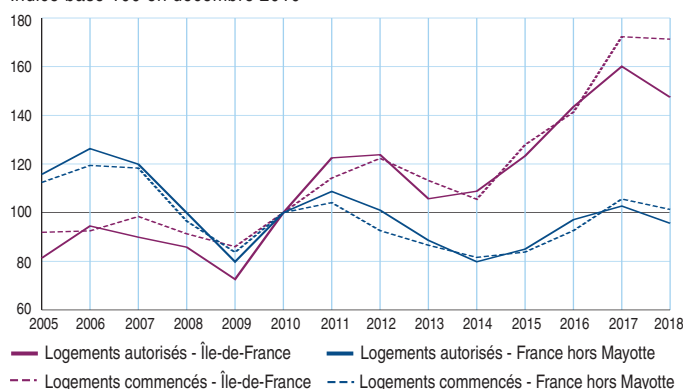
Les mises en vente de logements neufs (36 600 logements) progressent de 4,6 %. Le stock de biens disponibles, en augmentation de 1,8 % en fin d'année 2018, représente 77 % du volume des ventes réalisées (29 900 logements). ■

Pour en savoir plus

- Site de la DRIEA Île-de-France : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

1 Évolution de la construction de logements

Indice base 100 en décembre 2010



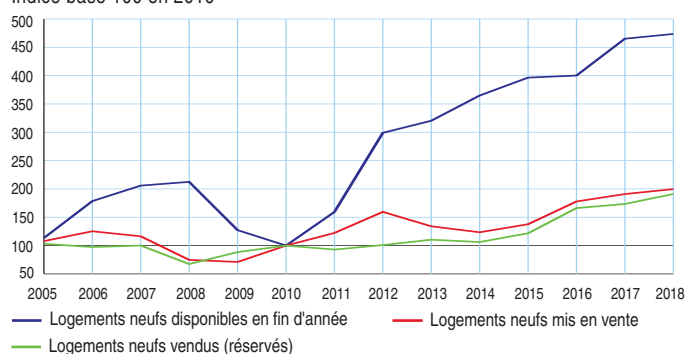
Données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

4 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Île-de-France

Indice base 100 en 2010



Données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012* (en %)
Paris	4 100	-5,7	-4,3
Seine-et-Marne	11 200	-24,5	8,1
Yvelines	9 900	-13,5	3,2
Essonne	12 000	5,8	2,1
Hauts-de-Seine	17 000	14,5	8,2
Seine-Saint-Denis	17 300	1,1	5,5
Val-de-Marne	10 500	-19,7	7,0
Val-d'Oise	8 500	-24,6	6,7
Île-de-France	90 500	-7,9	5,3
France hors Mayotte	455 600	-6,9	0,3

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

3 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Île-de-France			France entière	
	Surfaces autorisées en 2018 (en milliers de m ²)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012* (en %)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012* (en %)
Artisanat	174	34,6	6,4	11,6	-0,4
Bureaux	1 558	12,7	-3,0	11,6	-0,3
Commerce	516	-25,4	2,7	-23,6	-0,1
Entrepôt	701	-43,7	2,6	1,5	1,8
Exploitation agricole ou forestière	125	20,9	-0,3	-11,8	-2,5
Hébergement hôtelier	283	-20,6	9,2	-11,8	4,9
Industrie	375	47,6	-1,5	4,7	-2,2
Service public ou d'intérêt collectif	1 244	0,9	1,0	0,2	-3,0
Ensemble	4 975	-7,8	0,8	-3,8	-1,0

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019.

5 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Île-de-France			France métropolitaine		
	En 2018 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (2) (en %)	En 2018 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (2) (en %)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	1 951	11,9	9,6	9 430	-10,1	4,7
Prix moyen par maison	332 738	-2,0	0,8	264 334	0,6	1,0
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	36 844	10,1	11,6	118 534	-1,2	9,6
Prix moyen au m ²	4 812	1,3	0,0	4 084	3,0	0,6

(1) Réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) Taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements ou plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

Tourisme

2018, une année exceptionnelle pour la fréquentation touristique

Après une année 2017 marquée par une nette progression de la fréquentation hôtelière, le secteur francilien du tourisme poursuit sur cette tendance en 2018, affichant un niveau record. Ce bon résultat s'explique par une fréquentation accrue de la clientèle non résidente, la présence de la clientèle résidant en France étant plus modérée.

Mathieu Belliard, Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France

En France, l'économie touristique bénéficie d'une conjoncture favorable en 2018, dans la continuité de 2017. La fréquentation hôtelière s'améliore tant pour les arrivées (+ 1,7 %) que pour les nuitées (+ 2,4 %). Malgré le mouvement social dit « des gilets jaunes » qui a débuté en fin d'année 2018, l'Île-de-France affiche également un bilan très positif.

Une fréquentation hôtelière record en Île-de-France

En 2018, la fréquentation hôtelière en Île-de-France atteint un nouveau record avec 35,0 millions d'arrivées et 71,8 millions de nuitées (figure 1). Elle augmente fortement par rapport à 2017 (respectivement + 3,6 % et + 5,5 %) (figure 2). Cette dynamique profite à l'ensemble des départements, mais davantage à Paris et à la petite couronne (+ 6,4 % de nuitées par rapport à 2017) (figure 3) qu'à la grande couronne (+ 3,1 %).

La clientèle non résidente au rendez-vous

En 2018, la clientèle non résidente vient de plus en plus nombreuse (+ 8,8 % pour les arrivées et + 9,8 % pour les nuitées), alors que la clientèle résidente ne progresse pas (respectivement - 1,1 % et - 0,1 %). L'attrait pour la Ryder Cup, événement sportif international de golf au mois de septembre dans les Yvelines, a probablement contribué à cette dynamique. La part de la clientèle non résidente augmente ainsi de 2,4 points pour les arrivées par rapport à 2017 pour atteindre 50,2 % et de 2,3 points pour les nuitées (58,6 %). L'Île-de-France est l'unique région où la fréquentation de la clientèle non résidente (42,1 millions de nuitées) dépasse celle de la clientèle résidente (29,7 millions). L'Île-de-France représente

de nouveau plus de la moitié (51,2 %) des nuitées des touristes résidant à l'étranger comptabilisées en France (82,2 millions). Paris représente plus de 62 % du total régional des nuitées des non-résidents.

Des taux d'occupation à la hausse dans les hôtels

En 2018, le taux d'occupation moyen des hôtels est de 76,5 % (figure 4), en hausse de 3,3 points par rapport à 2017. Les taux d'occupation mensuels sont systématiquement supérieurs à ceux de 2017, hormis en décembre (- 2,4 points), notamment en raison du mouvement « des gilets jaunes ». L'écart dépasse 5 points en février et mars et même 6 points en août, traditionnellement moins dynamique en raison de la baisse de la clientèle d'affaires durant l'été.

Une fréquentation dans les campings franciliens en nette progression

Avec près d'1,9 million de nuitées en 2018, la fréquentation des campings en Île-de-France augmente nettement par rapport à 2017 (+ 14,7 % contre + 0,8 % en France métropolitaine), grâce à la hausse conjointe de la clientèle résidente et non résidente

(respectivement + 19,0 % et + 12,5 %) (figure 5). Dans les campings de Seine-et-Marne, qui totalisent plus de la moitié des nuitées (53,1 %) de la région, la fréquentation est en hausse par rapport à 2017, de même que dans les Yvelines et l'Essonne. Sur la période estivale d'avril à septembre, les taux d'occupation des campings sont en hausse, sauf en avril.

Des sites touristiques plébiscités

En 2018, la plupart des principaux musées et monuments parisiens accueillent un nombre plus important de visiteurs qu'en 2017 : le musée du Louvre (10,2 millions de visiteurs), le centre Pompidou (3,6 millions), le musée d'Orsay (3,3 millions), la Cité des sciences et de l'industrie (hors Géode, fermée à partir de novembre 2018 pour travaux) (2,2 millions) ou l'Arc de triomphe (1,7 million). En dehors de Paris, la fréquentation touristique a progressé dans des sites tels que le domaine de Versailles (8,1 millions), le musée national du Château de Fontainebleau (0,5 million) ou le château de Vaux-le-Vicomte (0,3 million). La forte présence des touristes non résidents explique en grande partie ces bons résultats. ■

Pour en savoir plus

- « Bilan de l'activité touristique de l'année 2018 », CRT Paris Île-de-France, 2019.
- Catana A., Rabadeux D., « Fréquentation touristique de l'été 2018 - Une fréquentation record, portée par les touristes étrangers », *Insee Flash Île-de-France* n° 35, novembre 2018.
- « Repères de l'activité touristique », CRT Paris Île-de-France, 2018.
- Site du Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France, rubrique des chiffres du tourisme : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france>

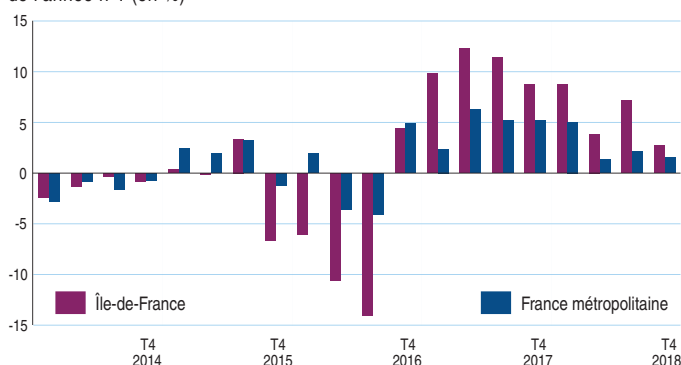
1 Fréquentation des hôtels et des campings

En milliers	Île-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	35 033	693	119 760	24 685
Résidents	17 455	280	80 781	16 326
Non-résidents	17 578	412	38 979	8 360
Nuitées	71 786	1 856	214 881	125 007
Résidents	29 690	651	133 458	85 271
Non-résidents	42 097	1 205	81 423	39 736
Durée moyenne du séjour (en jours)	2,0	2,7	1,8	5,1
Résidents	1,7	2,3	1,7	5,2
Non-résidents	2,4	2,9	2,1	4,8

Données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Évolution de la fréquentation dans les hôtels

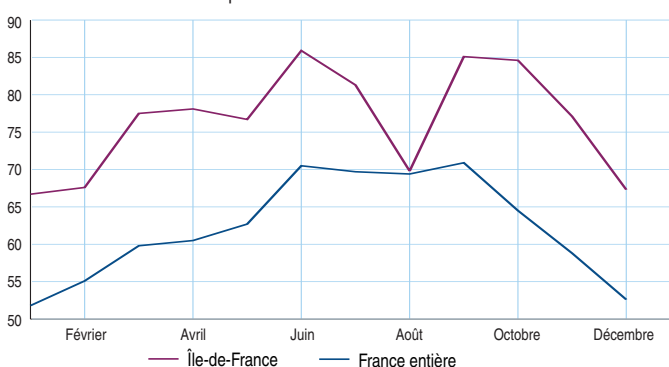
Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1 (en %)



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Taux d'occupation dans les hôtels en 2018

En % du nombre de lits disponibles



Données 2018 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

En %	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012*	
Paris	37 827	6,4	-0,8	69,4
Seine-et-Marne	10 167	1,6	0,7	61,3
Yvelines	2 762	3,1	1,5	31,9
Essonne	2 147	8,5	-1,5	29,0
Hauts-de-Seine	6 020	9,6	0,6	46,3
Seine-Saint-Denis	5 270	4,6	1,3	43,2
Val-de-Marne	3 430	3,7	0,8	41,5
Val-d'Oise	4 164	4,2	2,1	38,9
Île-de-France	71 786	5,5	0,0	58,6
France entière	219 468	2,4	0,8	37,4

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les campings par département

En %	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2018	
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012*	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Paris	///	///	///	///	///
Seine-et-Marne	985	9,3	-1,5	66,2	69,8
Yvelines	237	27,3	-1,8	67,3	47,4
Essonne	136	14,7	-1,9	57,1	44,1
Hauts-de-Seine	///	///	///	///	///
Seine-Saint-Denis	///	///	///	///	///
Val-de-Marne	///	///	///	///	///
Val-d'Oise	///	///	///	///	///
Île-de-France	1 856	14,7	0,4	64,9	62,2
France métropolitaine	125 007	0,8	2,1	31,8	53,2

/// : absence de données due à la nature des choses.

Données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

En 2018, le transport francilien porté par le trafic aérien et le réseau RATP

En 2018, le trafic aérien de passagers continue de progresser en Île-de-France, à un rythme moins soutenu qu'en 2017 en raison de la hausse des prix des carburants par rapport aux deux années précédentes. Les transports collectifs urbains se développent, notamment le réseau RATP. Le marché de l'automobile est moins vigoureux qu'au niveau national. Les immatriculations de véhicules neufs stagnent dans la région. L'activité du fret routier de marchandises augmente légèrement.

Boubacar Diallo, Insee Île-de-France, Service des études et de la diffusion

En France, le trafic aérien continue de se développer en 2018 (+ 4,8 % de passagers par rapport à 2017), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2017 (+ 5,8 % par rapport à 2016).

En Île-de-France, il progresse également (+ 3,8 % par rapport à 2017) malgré la hausse du prix des carburants (*figure 1*). La croissance de l'économie mondiale a permis de compenser en partie cette augmentation de prix.

L'Île-de-France concentre plus de la moitié de l'ensemble des passagers aériens à l'échelle nationale. La croissance du trafic aérien régional est surtout portée par les lignes à bas coût (+ 10,6 % par rapport à 2017) et, dans une moindre mesure, par l'ensemble des lignes internationales (+ 4,9 % en un an) (*figure 2*). En huit ans, le nombre de passagers voyageant sur les lignes à bas coût à plus que doublé. À l'inverse, le trafic sur les lignes aériennes nationales se replie (- 1,7 % par rapport à 2017), affecté probablement par la concurrence des lignes de trains à grandes vitesses (SNCF), mais aussi par les lignes de bus à très bas coût. Le trafic aérien progresse à Roissy-Charles-de-Gaulle (+ 4,0 % en un an) et dans une moindre mesure à Orly (+ 3,4 %).

Les transports collectifs franciliens portés par le réseau RATP

S'agissant du transport ferroviaire, avec plus de 3,3 milliards d'usagers transportés en Île-de-France, le trafic voyageurs de la RATP a progressé de 1,1 % par rapport à 2017. Cette hausse est essentiellement portée par le réseau ferré. En effet, le trafic du métro a augmenté de 1,3 %, soit 21 millions de passagers supplémentaires par rapport à 2017, grâce à une bonne année touristique. Dans la région, le nombre de

passagers utilisant le tramway continue de progresser (+ 6,8 % par rapport à 2017). En revanche, avec 33 millions de passagers de moins qu'en 2017, le trafic SNCF est en recul (- 3,5 %), affecté par les mouvements sociaux du printemps. En raison de l'exploitation partagée des lignes RER, ces grèves ont aussi ralenti la croissance du trafic des lignes RER assurées par la RATP (+ 0,8 % par rapport à 2017). Les travaux entrepris sur les lignes B et C ont aussi contribué à la baisse de fréquentation du RER.

Enfin, le trafic des bus se replie à Paris (- 1,7 %) et ralentit en banlieue (- 0,3 %), sauf en grande couronne où il progresse de 2,8 % (*figure 3*).

Le marché de l'automobile reste stable en 2018

En 2018, les immatriculations de véhicules neufs stagnent en Île-de-France par rapport à 2017 (après une légère hausse de 1,1 % en 2017), alors qu'elles progressent au niveau national (+ 3,3 %).

Cette stagnation du marché de l'automobile est essentiellement due à la diminution des ventes de véhicules particuliers (- 0,2 % en 2018 après + 0,1 % en 2017). À l'inverse, à

l'échelle nationale, le nombre d'immatriculations de véhicules particuliers croît de 2,9 %, par rapport à 2017, avec plus de deux millions de véhicules neufs vendus. En Île-de-France, les ventes de véhicules neufs se contractent à Paris et en petite couronne en lien avec les nouveaux comportements privilégiant les modes de déplacement doux. En revanche, elles se développent en grande couronne, avec une progression des ventes de plus de 3 % dans l'Essonne, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise (*figure 4*).

Le transport routier de marchandises progresse légèrement en 2018

En France métropolitaine, l'activité du transport routier de marchandises augmente de 4,0 % en 2018 par rapport à 2017.

En Île-de-France, elle augmente plus modérément. L'activité de fret à l'intérieur de la région est certes dynamique (+ 5 % par rapport à 2017), mais le rythme est un peu moins soutenu qu'en moyenne pour l'ensemble des régions (+ 7,1 %). Toutefois, les flux de marchandises entrants et sortants avec le reste de la France métropolitaine progressent de façon moins marquée (*figure 5*). ■

Pour en savoir plus

- Site du service statistique du ministère de la Transition écologique et solidaire : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
- Site d'Île-de-France Mobilités : www.iledefrance-mobilites.fr
- Site de l'Union des aéroports de Paris : www.parisaeroport.fr

1 Passagers des aéroports

En %

	Île-de-France			France entière		
	Passagers 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	
Lignes nationales	16 238 780	-1,7	0,2	2,8	1,5	
Lignes internationales	89 074 990	4,9	3,3	5,6	4,1	
Transit	36 642	-29,2	-16,2	2,3	-5,5	
Total	105 350 412	3,8	2,7	4,8	3,3	
Dont lignes à bas coût (low cost)	23 523 443	10,6	11,7	10,4	11,0	
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	22,3	///	///	///	///	

Note : données brutes.

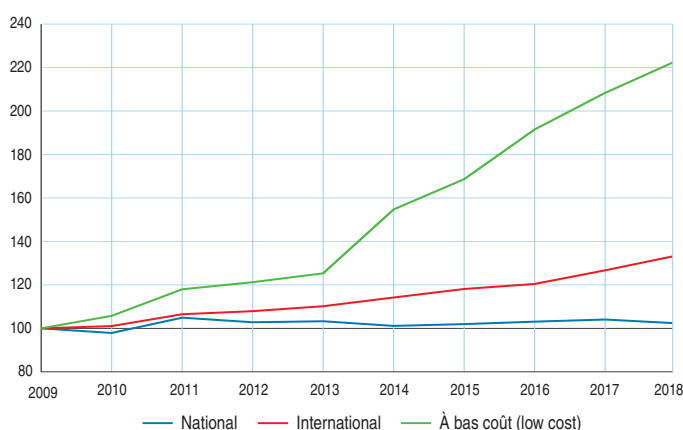
¹ Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Île-de-France

Indice base 100 en 2010



Source : Union des aéroports français.

3 Nombre de voyages dans les transports collectifs franciliens

En millions

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
RATP, dont :	3 328	3 363	1,1
Métro	1 539	1 560	1,3
RER	493	497	0,8
Bus Paris	321	316	-1,7
Bus banlieue	692	689	-0,3
Tramways (T4 SNCF exclu)	284	302	6,5
SNCF*	959	926	-3,5
Bus grande couronne	406	417	2,8
Ensemble	4 693	4 706	0,3

* Trains RER, T4 et T11E inclus.

Sources : SNCF, RATP et Optile.

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)
Paris	51 189	-4,9	10 857	-7,5	388	15,1	62 743	-5,3
Seine-et-Marne	43 856	4,2	8 344	4,6	1 065	29,2	53 537	4,8
Yvelines	72 862	0,0	8 986	6,5	578	1,2	82 635	0,7
Essonne	38 504	4,1	7 821	9,9	1 274	47,8	47 861	6,1
Hauts-de-Seine	79 412	-0,7	18 095	-4,0	1 038	-3,9	99 124	-1,4
Seine-Saint-Denis	32 060	-1,2	11 360	-4,9	1 938	8,7	45 420	-1,8
Val-de-Marne	30 610	-2,6	6 838	-5,7	438	10,1	37 922	-3,0
Val-d'Oise	29 423	1,6	6 393	11,5	619	14,8	36 662	3,3
Île-de-France	377 916	-0,2	78 694	-0,4	7 338	14,8	465 904	0,0
France entière	2 203 740	2,9	469 775	4,6	56 837	8,6	2 736 815	3,3

Données brutes.

(1) Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés ≤ 3,5 t de PTAC.

(2) Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) Y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.

5 Transport de marchandises par la route

Île-de-France	2017	2018 (p)	Évolution 2018/2017 (en %)
	(en millions de tonnes-kilomètres)	(en millions de tonnes-kilomètres)	
Entrées dans la région	8 917	8 987	0,8
Sorties de la région	7 485	7 678	2,6
Intérieur de la région	4 049	4 252	5,0

(p) Données provisoires.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

Bilan social

Le nombre d'allocataires du RSA socle et de bénéficiaires de la CMU-C en légère hausse en 2018

Fin juin 2018, le revenu de solidarité active socle (RSA) est versé à 333 400 foyers franciliens et progresse ainsi de 2,2 % par rapport à juin 2017. Par ailleurs, la prime d'activité poursuit sa hausse (+ 4,8 % entre juin 2017 et juin 2018) et est désormais versée à 413 700 Franciliens. Fin 2018, l'Île-de-France compte 947 000 bénéficiaires de la CMU-C, un chiffre augmentant davantage qu'en moyenne nationale.

Delphine Guéri, Nadine Pontou, CTRAD pour les Caf d'Île-de-France ; Stéphane Runfola, Fonds CMU-C

À la fin du mois de juin 2018 (*Avertissement*), environ 486 100 foyers allocataires franciliens bénéficient de minima sociaux versés par les Caisses d'allocations familiales (Caf), soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2017. À cette même date, le RSA socle est versé à 333 400 foyers allocataires (*figure 1*). Le nombre de bénéficiaires de ce minima progresse de 2,2 % dans la région par rapport à juin 2017, mais évolue de façon différenciée au niveau départemental : il baisse de 0,5 % à Paris, mais augmente de plus de 4 % dans le Val-de-Marne, l'Essonne et les Yvelines.

Augmentation du nombre de foyers allocataires

En prenant en compte les conjoints et enfant(s) à charge de moins de 25 ans, 631 500 personnes sont concernées par le RSA socle, soit 5,2 % de la population francilienne. Ce nombre progresse de 2,0 % par rapport à juin 2017 (*figure 2*). Cette augmentation est moins accentuée chez les allocataires qui bénéficient d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement (+ 1,7 %).

En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler le RSA socle avec la prime d'activité : à l'été 2018, cela concerne près de 52 100 foyers allocataires franciliens. En juin 2018, la prime d'activité est versée par les Caf à 413 700 allocataires résidant en Île-de-France (*figure 3*), soit 19 000 personnes de plus qu'en juin 2017 (+ 4,8 %). Parmi les bénéficiaires, 15,6 % des allocataires sont des jeunes de moins de 25 ans, un public d'allocataires qui progresse de façon modérée (+ 1,7 %). Près de 26 200 foyers avec enfant(s) à charge ou à naître perçoivent une majoration de leur allocation liée à leur situation de parents isolés, et 380 600 comptent au moins une personne percevant une bonification individuelle. Cela signifie

que leurs revenus mensuels d'activité sont supérieurs à la moitié du Smic.

Le nombre de bénéficiaires de la CMU-C en progression

Fin 2018, 947 000 Franciliens sont bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) (*figure 4*). Ils représentent 7,8 % de la population, soit une proportion similaire à celle de la France métropolitaine, mais avec des différences significatives entre les départements. Cette proportion est inférieure à la moyenne régionale dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine, la Seine-et-Marne, à Paris et dans l'Essonne, mais est deux fois plus élevée en Seine-Saint-Denis (14,9 %), département métropolitain présentant le taux de pauvreté le plus élevé. Les bénéficiaires de la CMU-C d'Île-de-France représentent un cinquième de l'ensemble des bénéficiaires de la France métropolitaine et le seul département de la Seine-Saint-Denis concentre un quart des bénéficiaires des huit départements de la région.

Si les effectifs de la CMU-C ont augmenté de 2,4 % au niveau national, la hausse est plus significative en Île-de-France (+ 3,8 %), alors même que l'évolution du taux de chômage dans la région est proche de la tendance nationale. La progression du nombre de bénéficiaires est variable entre les départements, de 1,0 % dans le Val-d'Oise, 1,6 % à Paris, 7,9 % dans le Val-de-Marne et jusqu'à 10,4 % dans les Yvelines.

Une partie des allocataires du RSA est couverte par la protection universelle maladie (PUMA) en cette qualité, et bénéficie d'un accès simplifié à la CMU-C. En Île-de-France, le taux de recours à la CMU-C par cette catégorie d'allocataires est de 74,9 %, inférieur à la moyenne métropolitaine (80,2 %).

Les personnes dont les ressources se situent jusqu'à 35 % au-delà du plafond de ressources permettant d'accéder à la CMU-C, peuvent prétendre à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Le nombre de bénéficiaires de l'ACS est évalué à 249 400 fin 2018, en hausse de 4,8 % par rapport à 2017, en léger retrait par rapport à la progression de 5,6 % en France métropolitaine.

Au total, 1,2 million de personnes en Île-de-France bénéficient, avec la CMU-C et l'ACS, d'un financement total ou partiel de leur complémentaire santé fin 2018, soit près de 10 % de la population francilienne. ■

Avertissement

Pour gagner significativement en précision sur la mesure statistique des prestations et de leurs évolutions, la Cnaf a imposé une nouvelle règle de diffusion qui a pour conséquence de retenir la date de juin 2018 et non pas décembre 2018 (dont les données ne seront disponibles que fin juin 2019, après la publication du bilan économique).

Pour en savoir plus

- Site de la Cellule Technique de Réflexion et d'Aide à la Décision pour les Caf d'Île-de-France (CTRAD) : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques>.
- Site du Fonds CMU-C : <http://www.cmu.fr>.

1 Allocataires de minima sociaux versés par les Caf en 2018

	Revenu de solidarité active (RSA socle)		Allocation aux adultes handicapés (AAH)	
	Foyers allocataires au 30/06/2018	Évolution 2018/2017* (en %)	Allocataires au 30/06/2018	Évolution 2018/2017* (en %)
Paris	63 269	-0,5	29 979	3,5
Seine-et-Marne	28 773	0,0	17 611	5,7
Yvelines	22 794	4,4	13 919	3,1
Essonne	27 227	4,9	15 235	3,3
Hauts-de-Seine	30 872	1,5	18 530	3,2
Seine-Saint-Denis	84 369	2,2	26 340	2,8
Val-de-Marne	42 494	4,8	17 467	1,6
Val-d'Oise	33 553	3,1	13 682	4,1
Île-de-France	333 351	2,2	152 763	3,4
France métropolitaine	1 660 406	0,2	1 094 957	2,5

* Évolution entre juin 2017 et juin 2018.

Source : Caf d'Île-de-France ; Cnaf.

2 Foyers allocataires franciliens du RSA selon les différentes composantes

	Allocataires au 30/06/2018	Évolution 2018/2017* (en %)
RSA socle seul	281 251	2,2
RSA socle + Prime d'activité	52 100	2,1
Total RSA socle	333 351	2,2
Dont RSA majoré	33 296	1,7
Personnes couvertes par le RSA	631 492	2,0

* Évolution entre juin 2017 et juin 2018.

Source : Caf d'Île-de-France.

3 Foyers allocataires de la prime d'activité en Île-de-France

	Allocataires au 30/06/2018
Bénéficiaires de la prime d'activité	413 711
Avec au moins une bonification individuelle	380 578
Avec majoration pour isolement	26 159
Selon l'âge	
Moins de 25 ans	64 516
25 ans ou plus	349 195

Source : Caf d'Île-de-France.

4 Nombre et évolution des bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS en Île-de-France

En milliers

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Bénéficiaires de la CMU-C au 31/12/2018	150	88	71	88	83	238	121	108	947	4 967
Évolution CMU-C 2018/2017 (en %)	1,6	2,1	10,4	3,5	4,3	3,1	7,9	1,0	3,8	2,4
CMU-C/Population (en %)	6,8	6,4	5,0	6,9	5,2	14,9	8,8	8,9	7,8	7,7
Part des bénéficiaires de la PUMA au titre du RSA socle au 30/06/2018 (en %)	71,4	77,3	69,1	76,3	72,8	75,3	76,5	79,7	74,9	80,2
Bénéficiaires de l'ACS (cumul 2018)	40	23	22	26	26	51	34	27	249	1 543
Total des bénéficiaires d'une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé	190	111	93	115	109	289	156	135	1 197	6 510

Source : Fonds CMU-C.

Définitions

Aide Complémentaire Santé (ACS)

L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) est une aide financière au paiement d'un contrat de complémentaire santé. Elle s'adresse aux personnes dont les ressources dépassent de 35 % au plus le plafond d'attribution de la CMU-C. L'ACS ouvre droit à la dispense d'avance des frais et à l'opposabilité des tarifs pour les consultations médicales.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Auto-entrepreneur

Le régime de « l'auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;

- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômage

Situation des personnes de 15 ans ou plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont poreuses, ce qui amène souvent à parler d'un « hâlo » autour du chômage.

En France, deux sources statistiques principales sur le chômage existent : les statistiques mensuelles du ministère du Travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi, et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

Chômeur (au sens du BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant

des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C)

La Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C) est une complémentaire santé qui permet la prise en charge gratuite, avec dispense d'avance des frais, du ticket modérateur, du forfait journalier hospitalier et de certains forfaits, notamment pour les prothèses dentaires et l'optique. La CMU-C est attribuée sous condition de ressources. Les bénéficiaires du RSA qui en font la demande se voient attribuer la CMU-C sans étude de leurs ressources.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme créations pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprises correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation. Depuis janvier 2009, les créations d'entreprises incluent les créations effectuées sous le régime d'auto-entrepreneur, puis de celui de micro-entrepreneur qui le remplace à partir de 2015. Il s'applique aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale. Il offre des formalités de création allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement

judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les dénombremments présentés sont issus du fichier Fiben de la Banque de France. Ils couvrent les redressements et liquidations judiciaires établis en date de jugement. Lorsqu'un plan de continuation ou un plan de cession intervient entre un redressement judiciaire et une liquidation judiciaire ou un nouveau redressement, il clôture la procédure initiale de redressement. On comptabilise donc la liquidation ou le second redressement comme une ouverture de procédure, c'est-à-dire comme une nouvelle défaillance de l'unité légale.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Il s'agit du rapport du nombre de nuitées par le nombre d'arrivées.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de

la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

Foyer allocataire

Le foyer allocataire est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge). Plusieurs foyers allocataires peuvent cohabiter dans un même lieu, ils constituent alors un seul ménage au sens de la définition statistique Insee. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un couple perçoit des allocations logement et héberge son enfant titulaire d'un minimum social des Caf (RSO, RSA, AAH). En pratique, le terme « allocataire » est souvent utilisé à la place de « foyer allocataire ».

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et

l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens achetés et utilisés pour l'exploitation. Il inclut les engrais, les amendements pour améliorer les propriétés des sols, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et les équipements, le carburant, les aliments pour animaux, les médicaments et services vétérinaires, etc.

Ippap

L'indice des prix des produits agricoles à la production mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi du régime micro-social, d'un régime micro-fiscal, d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises et d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis, la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Non-résidents

Personnes physiques : les personnes, quelle que soit leur nationalité, française ou étrangère, qui ont leur domicile principal à l'étranger ; les fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France ;

Personnes morales : les personnes morales (françaises ou étrangères) pour leurs seuls établissements situés à l'étranger, à l'exception, pour les françaises, des personnes morales résidentes énumérées ci-dessous ; les ambassades, missions diplomatiques et consulats étrangers en France ainsi que les unités d'armée étrangère venant à séjourner en France ; les organismes internationaux de caractère inter-gouvernemental installés en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi qui existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic pour permettre aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

Population active (au sens du BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

Prime d'activité

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité remplace la prime pour l'emploi et le volet « activité » du RSA. Ces deux aides ne sont donc plus versées. La prime d'activité est un minimum garanti destiné aux personnes exerçant une activité professionnelle (salariés et travailleurs indépendants) dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds.

Protection universelle maladie (PUMA)

La protection universelle maladie (PUMA) est entrée en application le 1^{er} janvier 2016. La CMU de base a été supprimée. La protection universelle maladie assure aux personnes qui exercent une activité professionnelle en France ou qui résident en France de façon stable et régulière, la prise en charge des frais de santé en cas de maladie ou de maternité, à titre personnel et de manière continue tout au long de la vie.

Résidents

Personnes physiques : les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France, à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France qui sont non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ; les fonctionnaires et militaires français en poste à l'étranger ;

les fonctionnaires français mis à la disposition d'une organisation internationale ou de tout autre employeur non-résident.

Personnes morales : les personnes morales (françaises ou étrangères) pour leurs seuls établissements situés en France, à l'exception des personnes morales non-résidentes énumérées ; les ambassades, missions diplomatiques, consulats français à l'étranger et les unités de l'armée française stationnées à l'étranger.

Revenu de solidarité active (RSA)

Le revenu de Solidarité active (RSA), entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine, se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI créé en 1988) et à l'allocation parent isolé (API). Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

Le revenu garanti est calculé comme la somme :

- d'un montant forfaitaire, dont le montant varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge,
- d'une fraction des revenus professionnels des membres du foyer, fixée par décret à 62%.

Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le RSA socle. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62% des revenus d'activité, s'appelle le RSA activité. Selon le niveau de ressources du foyer par rapport au montant forfaitaire et la présence ou non de revenus d'activité, un foyer peut percevoir une seule composante du RSA ou les deux.

RSA socle

Le RSA socle s'adresse aux personnes âgées de 18 ans ou plus sous conditions de ressources et composition du foyer. Depuis 2016, le RSA socle s'adresse aux personnes qui perçoivent entre 0,3 fois et 1,2 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) et des plafonds de revenus pour le foyer doivent être respectés. Cette nouvelle aide vient en complément des revenus professionnels perçus. Le montant forfaitaire du RSA socle peut être majoré : sous conditions de ressources, une personne seule et/ou avec des enfants à charge ou à naître peut donc voir son montant RSA majoré.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (au sens du BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Touriste

Le visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé, pour un motif professionnel ou privé.

Coordination	Michèle Debosque
Directrice de la publication	Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef	Christèle Rannou-Heim
PAO	Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

© Insee 2019

Insee - Direction régionale d'Île-de-France
1, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines CEDEX
Tél : 01 30 96 90 00

Insee Conjoncture

Île-de-France

Bilan économique 2018

L'activité francilienne perd de son élan, mais reste globalement bien orientée en fin d'année

Après une année 2017 particulièrement favorable, 2018 reste bien orientée malgré un léger fléchissement en fin d'année. Dans un contexte national marqué par une reprise de la croissance économique, les indicateurs franciliens sont dans l'ensemble au vert. Avec 64 800 créations nettes d'emplois en 2018, un taux de chômage au plus bas depuis 10 ans (7,6 % au quatrième trimestre 2018), le marché du travail reste dynamique. Les créations d'entreprises sont à leur plus haut niveau depuis 2010. Dans la construction, les mises en chantier restent à un niveau élevé même si elles diminuent de 7,9 % par rapport à 2017. Enfin, la fréquentation touristique bat des records, malgré les mouvements sociaux qui ont touché la capitale en toute fin d'année.

Conjoncture n° 25
Juin 2019

ISSN 2416-8637

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

© Insee 2019

